

Cabinet du président
**Direction de la citoyenneté
et de l'information**

Contacts presse

Jérôme Alemany
02 40 99 12 46

Virginie Brindeau
02 40 99 11 18

Marie Chardronnet
02 40 99 17 45

Nantes, le 1^{er} octobre 2010

communiqué de presse

Le Conseil général de Loire-Atlantique primé pour la gestion modulable des voies du pont de Saint-Nazaire

Le Conseil général de Loire-Atlantique a reçu le Prix de l'innovation ITS 2010 pour le système de gestion dynamique des voies de circulation mis en place sur le pont de Saint-Nazaire. Ce prix récompense les actions s'inscrivant dans les Systèmes de Transport Intelligents et utilisant notamment les technologies de l'information et de la communication pour améliorer l'efficacité et la sécurité des transports.

C'est dans le cadre du 5ème du Congrès Systèmes de Transport Intelligents organisé par ITS Bretagne et le Conseil général des Côtes d'Armor à Saint-Brieuc, que le Département a été primé hier. Destinée aux acteurs de la mobilité - collectivités territoriales, services de l'Etat, entreprises – cette manifestation met l'accent sur **l'apport des technologies dans la mise en oeuvre des politiques de transports**.

Les Systèmes de Transport Intelligents ou Intelligent Transport Systems (ITS) font appel aux **technologies de l'information et de la communication pour améliorer l'efficacité et la sécurité des transports**. L'électronique, l'informatique et les technologies de communication permettent aujourd'hui d'agir à de multiples niveaux pour faciliter les déplacements et les rendre à la fois plus durables et plus sécuritaires. **Le prix de l'innovation** a pour vocation de **promouvoir le déploiement des Systèmes de Transport Intelligents par les collectivités territoriales françaises**.

Le Conseil général de Loire Atlantique a été primé pour **la maîtrise d'ouvrage du système de gestion dynamique des voies de circulation** du pont de Saint-Nazaire / Saint-Brevin-les-Pins. Mis en service le 25 août dernier, ce **système unique en France** fait appel à de nombreux **équipements dynamiques** (barrières de rabattements, lignes de plots lumineux, portiques de signalisation), ainsi qu'à **un système informatique très évolué** (21 caméras

reliées aux 8 écrans de vidéosurveillance du PC routes, un panneau synoptique de commande et gestion des équipements...). C'est l'ensemble de ce dispositif qui permet **d'activer différents scénarios d'exploitation des voies, selon les besoins du trafic**.

Bernard Deniaud, vice-président délégué à l'environnement et aux voies de communication du Conseil général de Loire-Atlantique, a reçu ce prix des mains du président du Conseil général des Côtes d'Armor **Claudy Lebreton** (crédit photo Bruno Torrubia – C. G. des Côtes d'Armor).

